

27 janvier 2011

Une mosquée sise rue de l'Ill à Strasbourg



La Ville de Strasbourg a approuvé, il y a quelques jours, la construction de deux nouvelles mosquées. L'une d'entre elles sera située dans le quartier européen de Strasbourg-Robertsau. Depuis de nombreuses années, l'Association Culturelle des Deux Rives (ACDR) se mobilise pour que ce quartier, dont de nombreux citoyens sont musulmans, puisse disposer d'un lieu de culte à la hauteur de leurs besoins.

Le Sénateur-Maire Roland Ries soutient le projet à 100%. Il a octroyé à l'ACDR un terrain municipal de 1000m² (par le biais d'un bail emphytéotique) et versera une subvention qui s'élève à 10% TTC du coût de la construction.

Le projet porte sur la construction d'un espace culturel pouvant accueillir 350/400 personnes (2 salles de prière et des bureaux qui s'étaleront sur 400m²) et d'une annexe culturelle pour un montant global de 846 000 euros. L'Atelier strasbourgeois ODM est chargé de la conception architecturale et de la direction du chantier.

Chaïb Choukri, Président de l'ACDR (et membre-fondateur de la grande Mosquée de Strasbourg) a lancé un appel aux Strasbourgeois et à tous les musulmans d'Europe pour qu'ils s'associent et soutiennent la création de cette mosquée de proximité.

La future mosquée se construira entre l'église catholique et l'église protestante, un symbole religieux fort.

Les habitants du quartier attendent avec impatience le début des travaux. L'Association Culturelle des Deux Rives fait appel à votre générosité pour contribuer à la réalisation de cette œuvre collective Incha'Allah.

Vous pouvez faire un virement sur le compte de l'Association Culturelle des Deux Rives :

Caisse d'Epargne Alsace : FR 16705090170877213817 24

Vous pouvez également envoyer votre chèque directement au siège de l'association:

ACDR – 9 rue de la Fabrique – 67000 STRASBOURG

acdr67@gmail.com

N'oubliez pas, un don à votre mosquée vous aidera à payer moins d'impôts 😊.